

undefined - lundi 13 mars 2023

cretois - diois

SAILLANS

Restauration de l'église St-Géraud : le chantier est en retard



Si les travaux extérieurs de restauration de l'église Saint-Géraud sont en voie de finition, à l'intérieur de l'édifice les problèmes sont plus complexes en ce qui concerne les décors peints.

Depuis sa création en 1994, l'association PRESAGE n'a cessé d'œuvrer pour aider la commune à mener à bien le projet de restauration de l'église Saint-Géraud, notamment en récoltant des fonds pour contribuer au financement des travaux.

Au fil des ans, sans jamais céder au découragement, ses bénévoles ont dépensé beaucoup de leur temps et de leur énergie pour faire avancer ce chantier long et fastidieux. Et lors du lancement de la dernière phase des travaux, en septembre 2021, PRESAGE voyait enfin le bout du tunnel et pensait que deux ans plus tard la restauration serait terminée, ou sur le point de l'être. Mais tout ne s'est pas passé comme prévu.

• Un nouvel architecte

Comme l'ont expliqué le maire de Saillans, François Brocard, et la présidente de PRESAGE, Guillemette Thévenet, lors de l'assemblée générale de l'association, vendredi 10 mars. Le chantier avait bien démarré, mais en mai 2022 l'architecte qui s'en occupait a dû cesser toute activité pour cause de maladie. Ce qui a entraîné un retard par rapport au prévisionnel. Un autre architecte du patrimoine, Gaël Robin, a pris la suite. « Nous lui en sommes très reconnaissants, car ce n'est pas simple de se retrouver avec une telle responsabilité. Il a dû prendre connaissance du dossier, des entreprises et aussi des problèmes qui n'ont pas

manqué ! », a déclaré la présidente de PRESAGE. En effet, si les travaux extérieurs sont en voie de finition, avec quelques retouches à effectuer, à l'intérieur de l'édifice les problèmes sont plus complexes en ce qui concerne les décors peints. « L'entreprise choisie ne s'est pas montrée aussi compétente qu'elle prétendait l'être lorsqu'elle a postulé pour faire ce chantier. Aussi, il n'a pas été possible de continuer avec elle », a expliqué Guillemette Thévenet. La mairie, qui est maître d'ouvrage, a donc rompu le contrat avec l'entreprise et engagé une procédure judiciaire à son encontre.

• **Les décors peints doivent être refaits**

Un nouvel appel d'offres va être lancé en avril. En attendant, une restauratrice va réaliser un diagnostic afin d'établir le cahier des charges. Tout cela va aussi avoir pour conséquence de générer un surcoût financier. « Le calendrier a beaucoup dérivé. Et même si la partie maçonnerie intérieure va être lancée prochainement, on est reparti pour plusieurs mois. Car tout le travail qui a été effectué sur les décors peints est à reprendre », a déclaré le maire, avant de conclure : « On peut quand même espérer la fin des travaux en 2024 ». Ce qui serait un beau cadeau pour les 30 ans de PRESAGE.